

**DECISION N° 2017-06-194**  
**relative au comité d'experts spécialisé**  
**"Evaluation des risques liés aux milieux aériens"**

**Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,**

---

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-1-1°, R. 1313-14-9°, R. 1313-25-6°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2016-4.06 du 29 novembre 2016 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 20 juin 2017,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du comité d'experts spécialisé "Evaluation des risques liés aux milieux aériens" de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, pour une durée de 3 ans :

Mme Nadif (Rachel), présidente  
M. Paris (Christophe), vice-président  
Mme Achard (Sophie)  
Mme Aschan-Leygonie (Christina)  
M. Bemmer (Denis)  
Mme Bex (Valérie)  
Mme Bonvallot (Nathalie)  
M. Caillaud (Denis)  
M. Dewitte (Jean-Dominique)  
M. Durif (Marc)  
Mme Fréalle (Émilie)  
M. Glorennec (Philippe)  
Mme Goupil (Ghislaine)  
Mme Guillemot (Marianne)  
Mme Jacquemin (Bénédicte)  
M. Joubert (Olivier)  
Mme Luce (Danièle)  
Mme Mandin (Corinne)

... / ...



M. Mercier (Fabien)  
Mme Monteil (Christelle)  
Mme Oppliger (Anne)  
M. Pernot (Pierre)  
Mme Raheison (Chantal)

**Article 2** : Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui est publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 5 juillet 2017

Le Directeur Général

Dr Roger GENET